

Géraldine Ther
12400 Saint-Affrique
geraldine.ther@gmail.com

Curriculum vitae détaillé

Sommaire

1.	<u>RESUME DU DOSSIER</u>	3
2.	<u>PARCOURS UNIVERSITAIRE</u>	4
3.	<u>EXPERIENCES PROFESSIONNELLES</u>	4
4.	<u>ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT</u>	5
5.	<u>LANGUES</u>	8
6.	<u>TRAVAUX DE RECHERCHE</u>	8
7.	<u>VALORISATION ET DIFFUSION DE LA RECHERCHE</u>	12
8.	<u>AUTRES ACTIVITES</u>	13

1. Résumé du dossier

Recherche

Équipe de rattachement

Centre Georges Chevrier UMR 7366 (Savoirs : Normes et sensibilités). Dijon

Domaines

- Histoire de la France d'Ancien Régime (XVIII^e siècle)
- Histoire culturelle (Histoire de la représentation des femmes et du genre)
- Histoire de la justice et des *factums*
- Histoire sociale/ Histoire de la famille
- Histoire du corps

Enseignement

- 832 heures dans l'enseignement supérieur, en tant qu'ATER ou monitrice. Histoire de l'Europe à l'époque moderne. Sources et usages de l'histoire. Méthodologie de l'histoire. CM, TD et séminaires de Master.
- Cinq années d'enseignement en lycée et collège en tant que professeure agrégée. Tous Niveaux. Sections générales et technologiques. Remplacements dans plusieurs établissements, dont un situé en zone d'éducation prioritaire. Participation à des jurys de baccalauréat.
- Une année de formation à l'IUFM de Montpellier. Stages en collège, lycée et école primaire. Validation du C2i2e.

2. Parcours universitaire

- 2015** **Doctorat d'Histoire Moderne** : *La représentation des femmes dans les factums, 1770-1789. Jeux de rôles et de pouvoirs*, sous la direction de Benoît Garnot (Université de Dijon). Jury également composé de Scarlett Beauvalet (Université de Picardie, rapporteure), Dominique Godineau (Université Rennes 2, rapporteure), Sylvie Mouysset (Université de Toulouse 2) et François-Joseph Ruggiu (Université Paris 4).
Thèse soutenue le 21 novembre 2015 à l'Université de Dijon.
Mention Très Honorable avec les Félicitations du jury.
- 2009** **Master d'histoire moderne** : *Factums et histoire de la famille 1770-1804. La représentation des affaires d'infanticide dans les mémoires d'avocats* sous la direction de Benoît Garnot (Université de Dijon). *Mention Très Bien.*
- 2007** **Agrégation externe d'Histoire**
- 2005** **CAPES externe d'Histoire-Géographie**
- 2004** **Maîtrise d'Histoire Médiévale** : *Les liens fraternels dans le royaume franc mérovingien VI^e-début VIII^e siècle*, sous la direction d'Isabelle Réal (Université de Toulouse 2). *Mention Très Bien.*
- 2003** **Licence d'histoire mention Géographie** (Université de Toulouse 2).
- 2002** **Deug de Sciences Humaines mention Histoire** (Université de Toulouse 2).
- 2000** **Baccalauréat** série ES (options Mathématiques et Informatique). *Mention Très Bien.*

3. Expériences professionnelles

- 2016-2018** **Professeure agrégée** au lycée Jean Jaurès de Saint-Affrique (Aveyron).
- 2012-2016** **ATER** à l'Université de Toulouse 2. CM et TD d'Histoire de l'Europe à l'époque moderne, TD de Méthodologie, Accompagnement de l'étudiant et Usages contemporains de l'histoire. Séminaires de Master « Actualité du genre ».
- 2011-2012** **Monitrice** à l'Université de Paris 7. TD d'Histoire de l'Europe à l'époque moderne et sur les Sources de l'Histoire.
- 2007-2009** **Professeure agrégée** en lycée et collège (Académie de Versailles).

- 2006-2007** **Professeure certifiée** d'Histoire-Géographie au collège de Vendres (Hérault) et formation à l'IUFM à Montpellier.
- 2004** **Agent contractuel** aux Archives Départementales de Haute-Garonne. Élaboration d'un mode de classement du fonds du sénéchal présidial.
- 2003-2004** **Monitrice** à la Bibliothèque d'Histoire, Arts et Archéologie de l'Université de Toulouse 2. Accueil et orientation des étudiants vers les documents appropriés. Aide à la gestion du fonds.
- 2002-2003** **Guide** au village troglodytique de La Madeleine (24). Aide à la formation des stagiaires. Organisation d'événements culturels.

4. Activités d'enseignement

4. 1. Enseignement supérieur

- 2013-2016** **Histoire de l'Europe moderne**
Licence 1, semestre 2. CM et TD 432 heures. Université de Toulouse 2.

Le cours magistral trace les grandes lignes de l'histoire moderne de l'Europe à travers des thématiques larges : L'Europe dans le monde, Histoire culturelle et intellectuelle (de l'Humanisme aux Lumières), Histoire religieuse, Histoire politique (Modes de gouvernement, Alliances et oppositions), Histoire économique et sociale. Il veille à fournir aux étudiants les repères chronologiques et notions de base permettant de suivre de futurs enseignements en histoire moderne. Il insiste sur le rôle des sources dans l'écriture de l'histoire et présente quelques débats historiographiques. Les TD sont axés sur l'apprentissage des techniques du commentaire de documents, en variant les types de source proposés. L'équipe prête attention à l'évolution des modes d'évaluation pour encourager un travail régulier des étudiants tout au long du semestre. Participation à l'élaboration du fascicule de documents. Participation à l'évaluation des étudiants du SED.

- 2012-2015** **Méthodologie du travail universitaire appliquée à l'histoire**
Licence 1, semestre 1 – TD 84 heures. Université de Toulouse 2.

L'objectif de ce TD est de permettre aux étudiants d'apprendre à réaliser les exercices évalués en cours d'histoire à l'université : dissertations, commentaires de document, présentations orales et réalisations de fiches de

lecture. L'évaluation se fait sous la forme d'un contrôle continu. Les exercices s'appuient soit sur une thématique étudiée pendant le semestre, soit sur la lecture suivie d'un ouvrage. Plusieurs programmes ont été proposés : exercices autour de « L'année 1789 » (2012 et 2015), de la lecture de l'ouvrage *Bleu* de Michel Pastoureau (2014), de la lecture du *Chapeau de Vermeer* de Timothy Brook (2015). Le TD est propice aux expérimentations pédagogiques. Une réflexion a été menée en équipe sur les types d'exercices à proposer pour développer les compétences attendues des étudiants.

2012-2015 Accompagnement de l'étudiant

Licence 1, semestre 1, TD 30 heures. Université de Toulouse 2.

Ce TD a pour but de favoriser l'adaptation des étudiants de Licence à l'environnement universitaire. L'apprentissage de la démarche de recherche documentaire est central. Des exercices sont réalisés en lien avec les centres de ressources documentaires pour apprendre aux étudiants à utiliser les ressources papiers et numériques, ainsi qu'à élaborer une bibliographie, apprendre à présenter un dossier de recherches et éviter le plagiat. En partenariat avec les services d'orientation de l'Université, les étudiants sont aussi amenés à s'informer sur un métier, et à prendre contact avec un professionnel pour mener un entretien répondant à leurs interrogations. L'évaluation se fait sous la forme d'un contrôle continu.

2013-2015 Actualités du genre

Séminaire de Master Recherche. 6 heures. Université de Toulouse 2.

Ce séminaire transdisciplinaire est destiné aux étudiants souhaitant réfléchir à l'utilisation du concept de « genre » dans le cadre de leurs recherches. En s'appuyant sur l'exemple des *factums*, mes interventions s'intéressent à la manière dont un chercheur peut constituer, délimiter et interroger un corpus de documents afin de réfléchir à des thématiques liées au genre et aux femmes (2013-2014). La réflexion sur les rôles masculins a aussi été évoquée à travers une présentation des mutations de l'image du père à la fin du XVIII^e siècle (2015).

2013 Usages contemporains de l'histoire

Licence 1, semestre 2, TD 24 heures. Université de Toulouse 2.

Ce TD vise à s'interroger sur la manière dont l'histoire est utilisée et perçue au XXI^e siècle. Une réflexion a été menée autour des liens entre histoire, justice et fiction. Les étudiants ont mené des enquêtes sur les rapports entre romans policiers historiques et recherches historiques. Ils ont aussi été amenés à réfléchir sur les différences entre *Le Retour de Martin Guerre* de Natalie Zemon Davis et le film de Daniel Vigne. La valorisation du patrimoine toulousain a aussi été questionnée à travers les lieux et objets évoquant des affaires judiciaires d'Ancien Régime.

2011-2012 **Initiation à l'Histoire de l'Europe moderne**
Licence 1, semestre 1, TD 45 heures. Université de Paris 7 Diderot.

Le TD avait pour but de compléter un cours magistral axé principalement sur les liens entre l'Europe et le monde, les conséquences culturelles de la découverte/conquête du Nouveau Monde, ainsi que sur la mise en place et la contestation de l'esclavage et du commerce triangulaire. Les exercices proposés visaient à apprendre aux étudiants la technique du commentaire de document.

2011-2012 **Sources de l'histoire**
Licence 1, semestre 1, TD 24 heures. Université de Paris 7 Diderot.

Le TD présente aux étudiants de Licence 1 la démarche de l'historien. Des sources variées issues des quatre périodes de l'histoire sont étudiées. Les étudiants sont amenés à lire et commenter un ouvrage d'historien en réfléchissant sur l'usage et la présentation des sources et des problématiques de recherche. Le TD complète aussi les connaissances apportées en CM, en initiant les étudiants à la notion d'historiographie. Elaboration du fascicule de documents.

4. 2. Enseignement secondaire

2016-2018 **Professeure agrégée** au lycée Jean Jaurès (Saint-Affrique)
Niveaux 2nde, 1^{ère} L, 1^{ère} ES, Tle L et Tle ES.
Organisation de l'**Aide Personnalisée** en Histoire-Géographie pour les niveaux 1^{ère} et Tle. Membre du **Conseil d'Administration**.

2009 **Professeure agrégée** au collège Jean Macé (Suresnes).
Niveaux 6^e, 5^e et 4^e.
Fonction de **professeur principal**.

2008-2009 **Professeure agrégée** au lycée Albert Einstein (Sainte-Geneviève-des-Bois).
Niveaux 2nde, 1^{ère} L et 1^{ère} STG. Zone d'Education Prioritaire.
Encadrement et évaluation des TPE français-histoire.

2007-2008 **Professeure agrégée stagiaire** au lycée Jeanne d'Albret (Saint-Germain-en-Laye). **Niveaux 2nde et Tle S.** Participation aux **jurys de Baccalauréat**.

2006-2007 **Professeure certifiée stagiaire** au collège de Vendres (Hérault). **Niveau 4^{ème}.** Dans le cadre de la formation délivrée par l'IUFM, **rédaction d'un mémoire sur l'enseignement de la Révolution à partir de caricatures** en 4^e à partir d'expériences pratiques.

5. Langues

Anglais : Niveau C1 utilisateur expérimenté (Test CECRL passé en décembre 2011).

Espagnol : Niveau baccalauréat. Lecture courante.

6. Travaux de recherche

6. 1. Résumé de la thèse de doctorat

1. *La représentation des femmes dans les factums, 1770-1789. Jeux de rôles et de pouvoirs*

Thèse parue aux Éditions Universitaires de Dijon, collection *Histoires*, 2017, 477 p.

Résumé :

L'étude d'environ 200 mémoires judiciaires, ou *factums*, principalement publiés entre 1770 et 1789, permet de fournir **un éclairage sur la place des femmes dans la société française**.

Bien que soumises à la tutelle et à l'autorité masculine, **les femmes sont montrées défendant leurs intérêts devant la justice**. Si la norme de soumission à leur mari est rappelée, les épouses sont fréquemment mises en scène dans des situations où elles affirment leur indépendance. Les veuves peuvent défendre leurs intérêts seules, voire assumer des rôles de protectrices ou tenter de peser dans la répartition des biens dans la famille. La place des filles est très réduite, même si les récits des *factums* peuvent leur donner des rôles de premier plan. Quant à l'autorité maternelle, elle est reconnue. La fonction maternelle peut aussi être représentée par des mères de substitution (nourrices, marraines, grands-mères et tantes, sœurs). Les sœurs ne sont pas placées systématiquement sous le contrôle de leurs frères.

Les mémoires judiciaires permettent ainsi de réfléchir sur la représentation de la nature féminine à la veille de la Révolution. À la différence des discours produits par les médecins et les philosophes, ils **ne répandent pas l'idée d'une nature féminine spécifique**.

6. 2. Autres travaux et publications

• 2. « **La représentation des sages-femmes dans les *factums* de la fin de l'Ancien Régime** »

Colloque « Enfanter, discours, pratiques et représentations de l'accouchement dans la France d'Ancien Régime », Paris, 31 janvier et 1^{er} février 2014.

Article paru dans DION Laetitia, GARGAM Adeline, GRANDE Nathalie, HENNEAU Marie-Élisabeth, *Enfanter dans la France d'Ancien Régime*, Arras, Artois Presses Université, 2017, p. 81-95.

Résumé :

L'article analyse une quinzaine de *factums* évoquant des personnages de **sages-femmes**. Leurs **compétences** sont généralement mises en avant dans les mémoires judiciaires. Les sages-femmes sont montrées accompagnant les parturientes pendant, mais aussi avant et après l'accouchement. La **confiance** des femmes envers ces praticiennes est souvent valorisée. Bien que les sages-femmes soient placées sous la tutelle des chirurgiens, ce rapport hiérarchique n'est pas systématiquement mis en avant dans les *factums*. Certains *factums* évoquent des conflits entre sages-femmes et médecins chirurgiens, mais de manière indirecte. L'échec à mener à bien l'accouchement n'est jamais le motif principal de l'action en justice. Les modalités de défense des uns et des autres sont très proches. On ne note pas de discours spécifiques destinés à discréditer la fonction de sage-femme ou la compétence féminine. Les sages-femmes ne sont généralement que des protagonistes mêlées à des **affaires judiciaires complexes**, ce qui empêche tout discours généralisateur de la part des avocats. Ils peuvent cependant, dans certains cas, chercher à disqualifier une sage-femme en la qualifiant de « matrone ».

• 3. « La représentation des personnages de « sœurs » dans les mémoires judiciaires (France, 1770-1780) »

Colloque international « Frères et sœurs du Moyen Âge à nos jours », Toulouse, 22 et 23 mars 2012.

Article paru dans BOUDJAABA Fabrice, DOUSSET Christine et MOUYSSSET Sylvie, *Frères et sœurs du Moyen Âge à nos jours*, Berne, Peter Lang, 2016, p. 575-588.

Résumé :

Les personnages de « sœurs » sont, au premier abord, difficiles à percevoir dans les *factums* mais l'étude de ceux que l'on rencontre renseigne sur la représentation de la **relation fraternelle**. Dans la centaine de *factums* analysés, les rôles de la sœur et du frère apparaissent comme moins différenciés qu'on pourrait s'y attendre, même si des déséquilibres peuvent émerger, en particulier lorsque des **héritages** sont en jeu. Au quotidien, la sœur peut se faire protectrice de sa sœur mais aussi de son frère. C'est la norme de la **relation positive** entre frères et sœurs qui ressort le plus nettement. Cette norme n'est pas seulement un idéal, mais est présente au détour de récits dont le but premier n'est pas de démontrer la solidarité fraternelle. Cette exigence d'harmonie fraternelle influence les choix narratifs et pousse les avocats à mettre en place des stratégies pour rendre acceptables les conflits entre frères et sœurs. La relation fraternelle peut parfois entrer en **rivalité** avec la relation de couple. Ces deux types de relations familiales horizontales sont mis en parallèle sur de nombreux points.

• 4. « L'arbitraire du juge : représentations et pratiques dans les *factums* de la fin du XVIII^e siècle »

Colloque « La justice entre droit et conscience du Moyen Âge à nos jours », Dijon, 5 Octobre 2013.

Article paru dans GARNOT Benoît et LEMESLE Bruno, *La justice entre droit et conscience du XIII^e au XVIII^e siècle*, Dijon, PUD, 2014, p. 93-102.

Résumé :

Entre argumentation juridique et discours littéraire, les *factums* représentent une source originale pour réfléchir à la manière dont est considéré le pouvoir de juger et des juges, ainsi que la place faite à la conscience et à l'arbitraire. S'ils peuvent dénoncer un arbitraire injuste qu'il convient de prévenir, les multiples **appels à la conscience des juges** montrent qu'ils sont considérés comme les garants de l'application d'une justice adaptée à la société. L'exemple de l'affaire Couland permet de voir comment un avocat, tout en critiquant un jugement arbitraire, utilise des **arguments sensibles** et les systèmes de représentation des juges pour innocenter ses clients. Les avocats acceptent que la conscience des juges puisse jouer un rôle dans le jugement. L'arbitraire des juges ne conduit pas nécessairement à davantage de sévérité. La deuxième partie le met en avant en s'appuyant sur des *factums* rédigés pour défendre des femmes accusées d'infanticides. Le juge n'est cependant pas toujours représenté comme une **autorité bienveillante** à laquelle on peut s'adresser en toute confiance. Ce discours de **méfiance** et de défi à l'égard de la justice et de l'arbitraire ne disparaît pas après les réformes judiciaires révolutionnaires, mais est reproduit au XIX^e siècle.

• 5. « La représentation du couple dans les *factums* d'avocats à la fin du XVIII^e siècle »

Article paru dans FAGGION Lucien, REGINA Christophe, RIBÉMONT Bernard (dir.), *La culture judiciaire du Moyen Âge à nos jours*, Dijon, PUD, 2014, p. 61-76.

Résumé :

Les écrits normatifs produits à l'époque moderne, insistent sur la faiblesse des femmes, qui doivent être assistées et protégées dans toutes leurs activités juridiques. Les intérêts de l'épouse doivent être défendus par son mari. L'étude d'un échantillon d'une centaine de *factums*, ou mémoires judiciaires, écrits dans les années 1770 et conservés à la BnF, rend compte de cet idéal, mais permet aussi de le nuancer. La **collaboration** et l'harmonie dans le couple y sont bien plus représentées que les conflits entre époux. On ne peut se contenter d'analyser la manière dont les épouses sont représentées dans les **intitulés** des *factums*. La présence ou l'absence de l'épouse dans l'intitulé ne permet pas de prévoir quelle place cette dernière va occuper dans le **récit**, et encore moins quel rôle elle a pu tenir dans le développement du litige. Les récits des mémoires judiciaires insistent à la fois sur l'**interdépendance** des deux membres du couple en matière économique, et sur leurs actions différenciées pour protéger leurs biens. La mise en scène de l'**affection** dans les *factums* reste souvent implicite. Les discours mettant l'accent sur l'amour s'appuient sur la valorisation de l'amour conjugal dans

les mentalités, les fantasmes et les modèles littéraires. Néanmoins, l'insistance sur l'amour dans les *factums* a lieu surtout dans les cas où l'on peut fortement remettre en doute la réalité de ce sentiment. Les mémoires judiciaires ne mettent pas trop d'emphase sur le rôle protecteur du mari. On insiste sur la fonction de **protection** de l'époux dans les cas très graves. Ils insistent donc sur une certaine égalité des fonctions dans le couple, une égalité qui est fondée davantage sur la pratique que sur la valorisation du sentiment amoureux. L'infériorité de la femme et de l'épouse n'est pas nécessairement admise comme conséquence de la nature féminine.

• 6. « Dame Guy »

Notice parue dans FAGGION Lucien, REGINA Christophe (dir.), *Dictionnaire de la méchanceté*, Paris, Max Milo, 2013, p. 146-147.

Résumé :

La dame Guy et son époux sont connus par un *factum* écrit en 1770 contre le sieur Boyer. L'accusation de méchanceté dont est victime la dame Guy fait l'objet d'une procédure de **diffamation**. La négociante est en effet soucieuse de son honneur et cherche à le maintenir dans le quartier de Paris où elle vit. La notice permet de mettre en avant la **rhétorique** des *factums* qui dénoncent la **démensure** et le refus de la **conciliation**. La dame Guy est ainsi accusée de « parricide » du chat du sieur Boyer. L'intitulé du *factum* place la dame Guy au second plan. Elle est défendue par son époux. L'examen attentif du récit permet cependant de nuancer cet effacement car la dame Guy est mise en avant tout au long du récit.

• 7. « Corps de parents, corps d'enfants dans les *factums* français de la fin du XVIII^e siècle »

Seventh International Symposium of Corpus "Parents' Bodies, Children's Bodies. From Conception to Education", Timisoara, 28 et 29 novembre 2011.

Article paru dans LUCA Gabriela-Mariana, THOMAS Jérôme (dir.), *Children's Bodies. From Conception To Education*, Timisoara, Victor Babes, 2013, p. 100-119.

Résumé :

Même si l'enfance est peu abordée dans les *factums*, elle est évoquée dans des documents traitant d'affaires très diverses : infanticide, conflit avec la nourrice, conflit avec l'accoucheur, conflit entre deux familles revendiquant le même enfant, conflit relatif à un héritage, ... Ils permettent de réfléchir aux liens entre représentations du corps, des liens familiaux et de l'**affection** entre parents et enfants. Les *factums* fournissent peu d'informations sur l'éducation des enfants par leurs parents. Cette thématique est bien éloignée de leur objectif premier. Cependant la norme d'affectivité entre parents et enfants est mise en avant dans un contexte où il convient de valoriser les protagonistes. L'amour des parents pour leurs enfants est plus largement évoqué que celui des enfants pour leurs parents. Ces sentiments sont présentés comme naturels, mais une lecture attentive des documents conduit à mettre en avant de nombreuses nuances amenées par les rédacteurs. L'amour maternel au moment de la **naissance** n'est pas une évidence. Les

sentiments du père, quant à eux, sont présentés de la même manière que ceux de la **mère**. Le rôle de la grossesse et de l'accouchement dans la constitution d'un lien privilégié entre mère et enfant est ici secondaire. Or, les *factums* sont rédigés par des hommes, qui affirment aussi par-là l'importance de leur rôle de **père** dans la famille.

• 8. « **Les factums : une source pour l'histoire des femmes** »

Journée d'études « Découverte et valorisation d'une source juridique méconnue : le *factum* ou mémoire judiciaire », Clermont-Ferrand, 7 juin 2012.

Article paru dans *La Revue du Centre Michel de l'Hospital*, n°3, avril 2013, p. 33-44.

Résumé :

Cet article fait le point sur la présence des femmes dans les mémoires judiciaires et les **difficultés** que peut rencontrer le chercheur à les localiser, ainsi qu'à constituer un **corpus** pour les étudier. La réflexion s'appuie sur le fonds des *factums* de la **BnF**. L'approche des *factums* par le biais du **genre**, quoique délicate à mettre en œuvre de part le catalogage sommaire de la plupart des fonds présents dans les bibliothèques et archives, permet d'ouvrir des **perspectives de recherche** très riches. Elles ressortent à la fois de l'histoire sociale, de l'histoire de la famille, de l'histoire de la justice, de l'histoire des idées et même de l'histoire de la médecine.

7. Valorisation et diffusion de la recherche

- | | |
|------|---|
| 2018 | Présentation de mes travaux de recherche et de l'ouvrage tiré de ma thèse au café associatif Le Lieu-Dit de Saint-Affrique (Aveyron) le 23 janvier. |
| 2017 | Participation au troisième Salon du livre judiciaire au Conseil Supérieur du Notariat (Paris) le 2 décembre 2017. Intervention lors de la table ronde <i>Acteurs de la police et de la justice d'Ancien Régime</i> animée par Hervé Leuwers. |
| 2017 | Présentation de mes travaux de recherche et de l'ouvrage tiré de ma thèse au théâtre La Fabrick de Millau (Aveyron) le 24 novembre 2017. |
| 2017 | Interview pour l'émission <i>L'actu sur un plateau</i> de Radio Larzac le 24 novembre 2017. Présentation des <i>factums</i> et de l'ouvrage tiré de ma thèse. |
| 2016 | Participation à la base du site internet du projet ANR <i>Juslittera</i> . |
| 2013 | Intervention aux Journées d'études « Opinion et système judiciaire : modes et pratiques d'argumentation judiciaire et extrajudiciaire, du Moyen Âge à nos jours », Lille, 14-15 novembre 2013. Titre de l'intervention : « Le recours à « la nature » dans les <i>factums</i> prérévolutionnaires ». |

- 2012** **Intervention** au festival « Le Printemps des Historiens » à Seix (Ariège). Titre de l'intervention : « *« La dame Guy étoit une méchante femme et capable de tout. »*. Les femmes dans les *factums* d'avocats de la fin du XVIII^e siècle. »
- 2011** **Intervention** à la Master-class « Gender et expertise », Louvain-La-Neuve, 3 octobre 2011. Titre de l'intervention : « La femme, le nouveau-né et le médecin dans les *factums* : discours et attitudes face au corps à la fin du XVIII^e siècle ».
- 2011** **Élaboration** d'une visite guidée du site de La Madeleine (Dordogne) sur le thème de l'occupation humaine du site de la Préhistoire au XX^e siècle.

8. Autres activités

- 2017-2018** **Coordination** d'un projet pédagogique « **Des droits pour les femmes au XXI^e siècle** » pour le lycée Jean Jaurès. Réflexion sur la place des femmes dans la société en collaboration avec des compagnies théâtrales : Compagnie L'An 01 et Compagnie Création Éphémère. Participation à une soirée publique réunissant les quatre lycées de Saint-Affrique : distribution de tracts réalisés par les élèves de 1^{ère} et présentation du numéro spécial « Girl Power » du *Si jaurès su...* par les élèves du club journal.
- 2016-2017** Participation à un **projet pédagogique**, destiné aux classes de 2^{nde}, autour du thème « **Femmes et pouvoir** » avec la compagnie théâtrale *Les Boudeuses*.
- 2013** Organisation d'une **visite** guidée de Toulouse à destination des étudiants de L1 sur le thème de **la Justice à Toulouse au Moyen Âge et à l'époque moderne**.
- 2013** Organisation d'une **visite des Archives Départementales de Haute-Garonne** à destination des **étudiants de L1** en collaboration avec Geneviève Douillard, conservatrice. Présentation des fonds et des sacs à procès.
- 2003** **Participation** au premier **chantier d'histoire** en Cerdagne organisé par le laboratoire FRAMESPA dans le but d'améliorer la connaissance de la société cerdane aux époques médiévales et modernes à travers l'étude des *parcerias* rassemblées dans les fonds des archives de Puigcerda.
- 2001** **Stage de formation au métier de guide** sur le site de La Madeleine (Dordogne) en convention avec l'Université Toulouse 2. Formation sur les

principaux sites archéologiques de la région. Entretiens avec des archéologues et des guides-conférenciers.

2000

Figuration sur le film en costumes *D'Artagnan* de Peter Hyams.